

Ecole Publique  
46 rue de la  
République  
01990  
St Trivier / Moignans

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE**  
**du 09 / 11 / 2021**



MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspecteur de l'éducation nationale : CORDEIRO Julien			
MEMBRES VOTANTS			Représentant
NOM	Présent	Excusé	
Directeur de l'école - Président : THOMAS Jacques	x		
Maire : LANIER Marcel	x		
Conseiller municipal : STREMSDOERFER Claire	x		
			Elu membre de la commission scolaire Mme Lattard
MOLLIARD Laetitia	x		
PONS Sophie	x		
REVERDY Sylvie	x		
BASSET Céline	x		
COIN Jérôme	x		
<b>Un des maîtres du RASED :</b>			
<b>D.D.E.N :</b> BERRY Jacqueline	x		
			Suppléants assurant un remplacement
DARD Orlane		x	
DELATTRE Nadège	x		
GIVRE Laure	x		
VIOLET Marielle	x		
ES SASSI Mounji	x		
JENNY Yann		x	
ESCANDE Evelyne	x		
<b>RASED :</b>			
Médecin scolaire :			
Infirmier(e) scolaire :			
Assistante sociale :			
ATSEM MAITRE Angélique			
Représentant périscolaire :			
Invité :			
AVS :			
Représentant des parents d'élèves suppléant			

Procès-verbal établi le 15/11/2021

Le président, directeur de l'école  
Nom : THOMAS Jacques  
Signature

Le secrétaire, (fonction)  
Nom : THOMAS Jacques  
Signature

Date : 09/11/2021 heure de début :18h30

A l'ordre du jour :

Résultats élections	Suivi du dernier conseil d'école
Effectifs	Moyens humains alloués à l'école
Activités éducatives	Règlement intérieur
Aides aux élèves	Exercices de sécurité
Aménagement et travaux	

Présentation des membres du Conseil d'Ecole.

### **Résultats élections :**

Il y avait 202 inscrits sur la liste électorale. Il y a eu 55 votants pour 51 suffrages exprimés. Soit 27,23 % de taux de participation. Monsieur Thomas remercie les parents qui se sont présentés à ces élections et ceux qui ont voté. Le taux de participation reste faible.

### **Suivi du dernier conseil d'école**

#### Internet en maternelle et élémentaire

Mme Stremstoerfer s'est renseignée et le WIFI est autorisé dans les bâtiments scolaires.

#### Amélioration parking élémentaire en cas de pluie

Ce dossier est encore à l'étude car il faudra faire plus que de simples travaux mais une véritable remise en état de la chaussée.

#### Achats de bancs pour Mme Molliard et divers aménagements (film opacifiant, ...)

A inscrire au budget

#### Cahier des charges ménage en élémentaire

La Société Carrard Services ne répond pas à la demande de Mme Stremstoerfer. Le coût supplémentaire lié à la désinfection est très élevé mais le travail est-il réalisé ? La recherche d'un nouveau prestataire est en cours.

#### Trajet déplacement école cantine

La sécurité a été renforcée avec l'augmentation du nombre d'accompagnants et la modification des horaires de descente des enfants.

#### Mise en place d'une serrure électrique en maternelle

C'est fait et cela facilite la fermeture du bâtiment en améliorant la sécurité.

### **Effectifs**

La prévision des effectifs pour l'année scolaire 2022/2023 a été faite cette semaine. Les effectifs devraient être stables avec un nombre de 138 élèves (23 naissances sur la commune en 2019). Il y aura un départ de 24 CM2 en sixième. Actuellement il y a 130 enfants scolarisés.

### **Moyens humains alloués à l'école**

- 8 enseignants rattachés à l'école avec Mme Hirschberger qui intervient les lundis dans la classe de M. Thomas et Mme N'Guyen remplaçante affectée à l'école.
- 1 intervenant musique le vendredi (financement mairie)
- 2 ATSEM (financement mairie) : le remplacement d'une ATSEM en cas de maladie est une recherche compliquée. Mme Stremstoerfer s'adresse en priorité à l'association Familles Rurales qui gère déjà la garderie puis au Pôle petite enfance de la Communauté de Communes
- 3 AVS (financement état) Mme Aktas et Mme Simko et Mme Collette à disposition du PIAL (Pôle Inclusif d'Accompagnement Localisé) pour effectuer des remplacements.

### **Organisation de la cantine et de la garderie**

Organisation très satisfaisante. La réouverture d'un véritable Centre de Loisirs est étudiée pour 2023.

## **Activités éducatives**

Les élèves de Mme Molliard et Mme Basset iront à la piscine de Châtillon le jeudi après midi jusqu'au 25 mars  
La Coopérative Scolaire va reprendre ou continuer ses activités dans les deux classes de cycle 3. Le solde de la coopérative se monte aujourd'hui à 806,61 €. Nous avons normalement reçu un don de 258 € de l'association Body Folies qui a cessé ses activités et devait clore son compte : merci à Mme Lemoine qui a pensé à la coopérative scolaire.

Une action de sensibilisation aux gestes de premiers secours aura lieu le 18 novembre pour les CM1 et CM2.

Une animation Cuivres en Dombes pour l'ensemble de l'école le 2 ou le 14 décembre.

Le permis internet dans la classe de M. Coin.

Le permis piéton pour les CE2.

Le Conseil Ecole Collège auquel M. Coin participe et qui définit des actions à mettre en place pour créer du lien et faciliter l'intégration des futurs 6èmes.

Une classe de découvertes au mois de juin pour les classes de M. Coin et M. Thomas.

## **Règlement intérieur**

Il a été envoyé aux membres du conseil pour étude et vote: Approuvé à l'unanimité.

## **Activités pédagogiques et aides aux élèves**

**APC :** Les Activités Pédagogiques Complémentaires sont mises en place par les enseignants. L'axe de travail départemental est le soutien aux enfants en difficulté en langage et en lecture. Ce temps de travail est placé à la pause de midi pendant 30 minutes. Les enfants qui bénéficient de cette aide sont choisis par les enseignants en fonction de leurs besoins.

**RASED :** Mme. PIQUANT enseignante spécialisée du RASED peut intervenir auprès des élèves à la demande des enseignants ainsi que M. ANSOUD psychologue scolaire. Ce dernier peut aussi être contacté par les familles.

**Evaluations :** Les évaluations nationales ont eu lieu en octobre pour les CE1 et les CP. Ces derniers auront encore une deuxième cession en janvier. Les résultats ont été communiqués aux familles concernées.

Les enseignants de cycle 2 et 3 remettront des bulletins semestriels en janvier et en juin. Les parents seront invités à un entretien individuel avec l'enseignant de leur enfant.

## **Mise en place de dispositifs divers :**

Le PAI (projet d'accueil individualisé). Il est mis en place pour la distribution de médicaments à l'école ou pour une prise en charge ciblée en cas d'urgence. Visé par le médecin scolaire ou par un généraliste.

Le PPRE (projet personnalisé de réussite éducative): il souligne les difficultés et les réussites d'un élève ; une aide lui est proposée sur un temps court (2 à 3 mois).

Le PAP (plan d'accompagnement personnalisé) : il est mis en place sur une durée plus longue, parfois toute la scolarité, pour de enfants dont les troubles d'apprentissage sont reconnus par un médecin. Des aménagements sont mis en place au cours des apprentissages pour aider l'enfant.

## **Exercices de sécurité**

Un exercice d'évacuation incendie a eu lieu dans tous les bâtiments scolaires. Il s'est déroulé normalement.

D'ici la fin de l'année civile deux autres exercices de confinement auront lieu : un exercice anti intrusion et un exercice lié aux risques technologiques ou météorologiques.

## **Aménagements et Travaux**

Achat de matériel informatique : suite au plan gouvernemental d'aide au déploiement numérique le matériel a été installé en partie ; il manque les tablettes et les lecteurs cd.

Les enseignants doivent rapidement réfléchir aux logiciels qu'ils veulent acquérir.

La nouvelle école maternelle pourra bien être construite sur le terrain attenant à l'école élémentaire. M. le Maire ne peut pas fournir de calendrier.

heure de fin 20h00 prochain conseil d'école **le mardi 29 mars**